

Opposant-activiste, cruel et mauvais payeur

Nathaniel Olympio, son garde du corps lui réclame 33 mois d'arriérés de salaire (2 640 000 F CFA)

Gestion/Management

P3

Nouvelle responsabilité pour l'efficace Ingrid Awade



Taxe sur les
véhicules à
moteur : paie
ta vignette!

P4

Efficacité des
vaccins anti-
covid : les
doutes
légitimes et
l'interpellation
de l'Abbé Jean
Konvolbo

P5

VIENT DE PARAÎTRE

EDITIONS
CONTINENTS

UN DESTIN TRAGIQUE

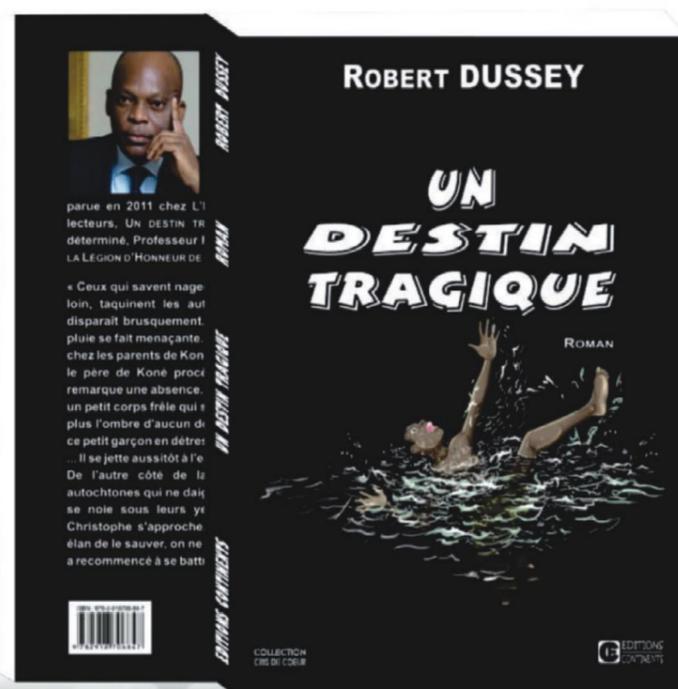
Roman

Auteur :

Professeur Robert DUSSEY

Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration
Régionale et des Togolais de l'Extérieur
(TOGO)

**3500
FCFA**



Contact éditeur : +228 90 09 09 23 / 99 59 26 29

Email : editionscontinents@yahoo.fr

03 BP : 30188, Lomé - TOGO

Opposant-activiste, cruel et mauvais payeur

Nathaniel Olympio, son garde du corps lui réclame 33 mois d'arriérés de salaire (2 640 000 F CFA)

Nathaniel Olympio, le président du Parti des Togolais s'adjuge la palme d'or des employeurs mauvais payeurs. En toute irresponsabilité, l'opposant politique togolais s'est payé le luxe d'exploiter un de ses compatriotes des années durant sans rémunération. Derrière ce tableau pitoyable et révoltant se dessine un drame si rien n'est fait.

Yves GALLEY

C'est d'une voie brisée, sinon morcelée, que l'employé (que nous désignons par Yovo), nous a relaté son épouvantable expérience vécue alors qu'il était au service de Nathaniel Olympio. Recruté en 2014 comme garde du corps, il a passé seulement deux années aux fins de mois bien rondes. Dès 2016, année où Nathaniel Olympio était propulsé à la tête du parti à la suite de la condamnation de Alberto Olympio pour 60 mois de prison dans une affaire de malversation, les difficultés ont commencé pour Yovo. Les arriérés de salaire s'amoncelaient au fil des mois.

"Je suis son garde du corps. A toutes les manifestations de l'opposition où Nathaniel Olympio est présent, si vous observez bien, deux hommes sont toujours postés derrière lui. Je suis l'un d'eux. Mais j'accomplis également d'autres tâches supplémentaires. J'ai avec lui des arriérés de salaire de 2016, 2017, 2018, 2019, 2020. Au total, 33 mois de salaire impayé. Quand le covid est arrivé, le 22 mars 2020, le matin il sort et me dit d'aller rester à la maison jusqu'à nouvel ordre. Il m'a rien donné, pas même 5 mille. Fin mai 2020, il m'appelle et me

demande de venir commencer le travail. C'est là je lui ai dit non, il doit au préalable me régler les arriérés. Et jusqu'aujourd'hui, il n'a plus fait signe. Dernièrement, je lui ai écrit en septembre, il m'a rassuré qu'il va me payer la totalité des arriérés. J'ai tout noté, j'ai bien gardé toutes nos discussions", expose Yovo. Celui-ci ne serait pas la seule victime. Avec les autres employés, Yovo rappelle qu'ils n'ont aucun statut juridique, pas de contrat, pas de déclaration à la caisse nationale de sécurité.

"Au début, il nous avait demandé d'amener nos dossiers, ils vont nous signer des contrats. Ce qu'on a fait, mais les contrats ne sont jamais signés. Je me suis sacrifié pour lui durant tout ce temps, je veux seulement mon argent, je ne veux pas trop parler" s'indigne Yovo qui considère que son ancien patron se fout éperdument de la vie des gens. "J'ai caché l'information durant tout ce temps pour le couvrir, maintenant ça va quoi. J'ai des dettes que je dois régler, ma situation est inquiétante, il doit me payer. Je lui écris, il lit, mais il fait comme si de rien n'était", peste-t-il. Même comportement affiché par Nathaniel Olympio envers la rédaction de Symphonie. Contacté pour des besoins de recoupements, il s'est dédaigneusement muré dans son mutisme, lui qui est devenu le plus grand cancanier de



Nathaniel Olympio, président du Parti des Togolais

l'opposition ces derniers temps, fouinant et commentant tous les actes posés par les gouvernants, surtout sur les réseaux sociaux devenus son cadre privilégié d'expression. Le cyberactiviste qu'il est devenu, qui s'érige en parangon de vertu et donneur de leçons de bonne gouvernance, serait plutôt un minable, pire, un cruel employeur qui n'a cure de l'atrocité qu'il inflige à ses employés qu'il prive de salaires plusieurs années durant.

Yovo subit ces derniers mois les foudres de la précarité, et son entourage a bien peur que la

dépression le dope d'envie suicidaire si rien n'est fait. Payé dans un premier temps à 55 mille francs, Yovo a vu son salaire grimper à 80 mille à partir de juillet 2017 après l'extension de ses obligations. 33 mois d'arriérés récupérés, au total 2 640 000 F CFA, devraient lui faire revoir la vie en rose. C'est malheureusement le cadet des soucis de son ancien employeur Nathaniel Olympio. Ce dernier, pour l'heure, dans sa tunique de cyber-activiste, dézinguer proprement Faure Gnassingbé vaille que vaille reste sa préoccupation principale.

Gestion/Management

Nouvelle responsabilité pour l'efficace Ingrid Awade

Une nouvelle responsabilité pour la "dame de fer", l'efficace et l'influente Ingrid Awade. La directrice de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) est la nouvelle présidente du Conseil d'administration de la Loterie nationale togolaise (Lonato).

Yves GALLEY

Réputée personnalité la plus efficace en matière de gestion de sociétés d'Etat ces deux dernières décennies, Ingrid Awade s'est royalement inscrite sur la liste de ceux qui n'ont jamais déçu Faure Gnassingbé au chapitre des résultats. Aux mille critiques qui tombent du ciel de ses détracteurs, dame Ingrid répond, imperturbablement, par un rendement hors pair partout où elle passe. "Tout ce qu'elle touche brille", commentait un employé des impôts, le jour du départ de Ingrid Awade de la direction générale des impôts qu'elle a dirigée avec un succès historique de mai 2003 à décembre 2013, avant de passer à la Délégation à l'organisation de secteur informel (DOSI), puis à la Cnss depuis 2017. C'est ici que se révèle la dimension la plus élevée de la performance managériale de Ingrid Awade. La Cnss, en proie aux scandales et à une gestion approximative avant son arrivée, est complètement restructurée, réorganisée, dans le professionnalisme et la rigueur, pour garantir aux partenaires des services d'une grande qualité.

En moins de trois ans, Ingrid Awade a globalement métamorphosé la Cnss à travers la digitalisation de l'ensemble des prestations sociales (gestion électronique des documents, télépaiement, télédéclaration) et la mise en place de services dédiés aux usagers; la création d'un programme de formation des partenaires sociaux dénommé "Vendredi de la Sécu", l'initiation et la conduite de grands projets immobiliers notamment "Résidence

Renaissance" et "Hôpital de référence Saint Pérégrin". La Cnss est ainsi engagée sur des chantiers ambitieux destinés à renforcer la viabilité financière à long terme du régime de sécurité sociale et l'amélioration de la couverture sociale des travailleurs des secteurs privé, parapublic et informel.

La presse, aussi bien nationale qu'internationale n'en finit point d'allumer les projecteurs sur la compétence, le courage, le leadership et la réussite de cette togolaise dont le rayonnement, la réputation et l'influence ont vite dépassé les frontières nationales. Femme battante d'origine modeste, elle a bravé les difficultés et gravi tous les échelons pour s'imposer comme une des figures emblématiques de la sphère des hautes finances après une entame de carrière mémorable, d'abord en tant que Manager fondé de pouvoir principal au Fonds GARI en 2001, puis directeur général de la Société de gestion et d'intermédiation (SGI-Togo) en 2003, son premier poste de haute responsabilité. Plusieurs fois, Ingrid Awade a figuré en tête de liste des personnalités les plus influentes de l'Afrique.

Bien avant d'être propulsée récemment PCA de la Lonato, elle est déjà PCA de la Société nationale des boissons (SNB), la brasserie productrice de Djama, qui a réussi en quelques mois d'existence, à mettre sous étiquette la Brasserie BB vieille de plus de 50 ans, mais dont les produits ne satisfont plus les attentes des consommateurs.

La Lonato, parlons-en. Créée par le décret N°66-8 du 04 juillet 1966, elle passera d'établissement public (son premier statut) à une Agence générale des jeux de hasard par ordonnance N°80-29 du 10 novembre 1989.



Ingrid Awade, DG Cnss, PCA Lonato

Suite à la loi N° 90-26 du 04 décembre 1990, la Lonato va de nouveau changer de statut et devenir une société d'Etat à gestion de type privé, ayant pour objet l'organisation et l'exploitation des loteries et des jeux de hasard sur toute l'étendue du territoire national. Dotée d'un capital de cinq cent millions de francs (500.000.000) CFA, la Lonato a le monopole de l'organisation et de l'exploitation des jeux de hasard.

La Lonato est chargée d'organiser dans l'intérêt général de manière socialement responsable, fiable et sûre, les loteries publiques, concours, jeux de hasard et paris dans les formes et selon les modalités générales fixées par la loi. Elle joue également un rôle de régulation du secteur

du jeu. L'une des missions de la Lonato, est de canaliser le marché du jeu payant en procurant un plaisir ludique à un large public par le biais de jeux distrayants et socialement responsables en observant les règles les plus strictes en matière d'éthique, de protection du consommateur et de garantie de qualité.

Mais la Lonato offre plus que le plaisir du jeu à la population togolaise, puisqu'elle met une partie des bénéfices engrangés au service de la communauté, à travers des actions sociales diverses et variées (constructions de bâtiments scolaires, de latrines, de forages...). L'arrivée de dame Ingrid comme PCA va redonner, forcément, un nouvel élan à cette société.

Covid 19 / Le gouvernement réagit aux infox sur la vaccination

Les togolais semblent marquer un vif intérêt pour la vaccination anti-covid au point que sa non disponibilité alimente beaucoup de débats. Les réseaux sociaux sont d'ailleurs inondés ces derniers jours de fausses informations sur ladite vaccination, créant peur et désolation au sein de la population. Le gouvernement a tenu très vite à réagir sur la question pour éclairer l'opinion nationale.

Par le biais d'un communiqué publié le 23 janvier dernier, le ministère de la santé informe "toute la population togolaise que ce vaccin contre la COVID-19 n'est pas encore disponible dans notre pays". Une précision qui valait la peine pour couper court aux mille spéculations.

Plusieurs pays dans le monde et en Afrique ont déjà démarré la vaccination contre le Covid-

19 et plus de 39 millions de doses de ce vaccin ont été déjà administrées dans une cinquantaine de pays. Tout comme les autres pays, en cohérence avec sa politique rigoureuse de gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus, le Togo se prépare à introduire un vaccin dans les prochaines semaines.

"Les modalités et la période de cette vaccination feront l'objet d'une communication officielle. Mais, l'on peut déjà retenir que cette vaccination contre la COVID-19, destinée aux adultes, ne concerne pas les enfants.", indique le communiqué.

Une fois encore, le gouvernement exhorte "la population au strict respect des mesures barrières que sont le port des masques, le lavage des mains, et la distanciation physique."

Présentation de la feuille de route gouvernementale aux partenaires

Le PM Dogbé espère un partenariat plus dynamique au profit des populations

Le gouvernement togolais a présenté aux partenaires techniques et financiers le vendredi 22 janvier 2021 la feuille de route 2020-2025. C'était au cours d'une rencontre dans un hôtel de la place présidée par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé. Organisations internationales, banques de développement ou encore pays partenaires ont été instruits sur la nouvelle vision quinquennale et ses différents objectifs.



Le PM Victoire Dogbé a présidé la rencontre gouvernement - partenaires

Taxe sur les véhicules à moteur : paie ta vignette!

La Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM), existant dans l'ancien code des impôts a été réorganisée et réintroduite dans le nouveau dispositif fiscal. L'OTR a rendu publique depuis quelques jours la grille tarifaire et les contrôles ont commencé depuis le 18 janvier 2021.

Payable en totalité une seule fois par an, La TVM, alignée sur la Loi de finances 2021, concerne aussi bien les voitures que les motos de deux ou trois roues. Le montant de la vignette varie de 15 000 FCFA pour les motos de plus de 125cm³ à 65 000 FCFA pour les camions de plus de 12 tonnes (130 000 FCFA précédemment). Les nouveaux tarifs sont réduits de 50% pour les redevables de la Taxe

professionnelle unique (TPU) du secteur des transports routiers, précise l'Office togolais des recettes (OTR). La TVM est une nouvelle source de financement à travers laquelle le gouvernement va procéder au renforcement de l'entretien routier. 85% de la TVM sont donc destinés à la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER).

L'OTR célèbre la JID sous le signe de la relance et de la résilience

Dans la sobriété, covid oblige, l'Office togolais des recettes (OTR) a célébré le 26 janvier dernier la Journée internationale de la douane (JID), placée sous le thème : « Relance, renouveau, résilience : la douane au service d'une chaîne logistique durable. »

La célébration de la JID a été réduite à une cérémonie présidée par le Commissaire général, Kokou Philippe Tchodie au siège de l'Office et rediffusée en direct sur les réseaux sociaux de l'OTR, et marquée par deux importantes communications. Elles portent sur la gestion des risques en période de crise sanitaire COVID 19, et les actions pratiques menées par les divisions opérationnelles de la douane au port et à l'aéroport.

Le commissaire des Douanes et droits indirects, Atta-Kakra Kwawo ESSIEN, dans son allocution de circonstance, a souligné le rôle important que l'OTR a joué à travers la douane,

pour maintenir la chaîne logistique malgré la persistance de la crise sanitaire. Il a relevé que le thème retenu pour la célébration cadre bien avec ce que l'Office a vécu, en s'adaptant à la crise sanitaire et en mettant en œuvre des réformes pour soutenir l'économie.

"Pour la circonstance, des certificats de mérite décernés par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont été remis à une vingtaine d'agents qui se sont révélés au cours de l'année par leur professionnalisme et leur efficacité, en participant activement à l'atteinte des résultats de l'Office.

Justice/ Gratuité pour certains services dorénavant

Certains actes et pièces délivrés par la justice basculent dans le service gratuit.

L'établissement et la délivrance de l'expédition des jugements supplétifs, les rectificatifs ou l'annulation d'acte de naissance, la délivrance de l'attestation de non appel ni opposition, l'apposition de la formule exécutoire et le certificat d'authentification des actes sont entre autres services rendus gratuits par les autorités togolaises. Cette information rendue publique

par le président du tribunal de première instance de Lomé, Kossi Kutuhun, rentre dans le cadre des réformes visant l'amélioration et la qualité des services dans le domaine judiciaire.

Les populations, outre ces avantages nouveaux, pourront également jouir dans les jours à venir de la numérisation du casier judiciaire, pour en finir avec les tracas liés à la demande et à l'établissement de cette pièce.

NE FAITES PLUS LA FAUTE

«Primer» ou «primer sur»?

- «Mon bonheur prime sur mon travail» ou «Mon bonheur prime mon travail»? Comment bien employer le verbe «primer»? Le Figaro revient sur le bon usage du verbe.

«Primer» ou «primer sur»? La question, de prime abord, primaire n'en est pas moins primordiale. À y regarder le primat du second verbe avec sa préposition (souvent employé à tort) sur le premier dans les médias et dans les discussions du quotidien, on peut en effet supposer la question comme essentielle.

«Ton bien-être prime sur tout le reste», «Dans la cage du MMA, l'intérêt du spectateur prime sur celui du combattant», écrivait encore Le Temps ce 27 mars (titre qui a été changé depuis). On le voit, le verbe primer suscite des problèmes partout où il est utilisé. Tâchons alors de réprimer l'erreur qui se glisse souvent, à tort et primitivement, dans nos phrases...

«Mon bonheur prime sur mon travail» ou «Mon bonheur prime mon travail»?

De l'adjectif féminin de l'ancien français prin, prim «premier», le verbe transitif «primer» signifie «imposer sa supériorité à quelqu'un». Il est le synonyme de dominer. «C'était avec colère que Julien se voyait primé dans ce genre

par les paysans les plus grossiers. Il y avait de bonnes raisons pour qu'ils n'eussent pas l'air penseur» (Stendhal, Le Rouge et le Noir, 1830).

Employé dès 1633 dans le sens de «l'emporter sur» indique le CNRTL, le verbe contient dès lors la préposition «sur» et il n'est donc pas nécessaire d'en ajouter. On écrit ainsi pour être correct: «Le détail prime le panorama»; «l'industrie prime l'agriculture»; «l'intelligence prime le génie.»

Si l'on souhaitait toutefois ajouter un «sur», il faudrait alors changer de verbe. On dira: «Son bien-être l'emporte sur sa réputation» au lieu de «Son bien-être prime sur sa réputation».

Le CNRTL mentionne toutefois l'existence du verbe «primer» accolé à la préposition «sur» dès le XVIIIe siècle, dans le sens de «dominer, supplanter». Le bon usage ne faisant pas cependant le bon goût, tâchons de nous rappeler le primat du verbe «primer» sans ce «sur» qui n'a rien de primordial.

lefigaro.fr

Le Covid 19 circule encore. En attendant un vaccin efficace et sûr, respectons les mesures barrières

Efficacité des vaccins anti-covid : les doutes légitimes et l'interpellation de l'Abbé Jean Konvolbo

L'Abbé burkinabè Jean Emmanuel Konvolbo vient de publier une tribune chez nos confrères de lefaso.net, intitulée : "Introduction du vaccin anti Covid-19 au Burkina Faso : l'imprudence du gouvernement", une analyse lucide sur la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus. Au-delà de son appréciation de la gestion de la crise par le gouvernement de son pays, il passe à la loupe les enjeux, et le drame qui se joue derrière la course effrénée et presque aveugle à la production en un temps record des vaccins anti-covid, en violation d'un processus qui dure raisonnablement des années. Le tout dans une démarche positiviste. Nous relayons partiellement ladite tribune, notamment les volets portant sur "La crise de confiance vis-à-vis de l'OMS et des gouvernants occidentaux" et "Le vaccin en question". L'Abbé explore la guerre livrée contre les tenants de l'administration de l'hydroxychloroquine associée à d'autres médicaments comme formule destinée à la guérison des patients covid, et situe les limites de l'Organisation mondiale de la santé qu'il considère comme un jouet des Etats-unis. Pour appuyer ses propos et démonstrations, il en appelle à une ribambelle de journalistes spécialisés et de célèbres scientifiques dont il cite les propos. Il en appelle par exemple à l'éditorialiste du British Medical Journal qui, commentant la gestion de l'épidémie dans le monde et particulièrement en Grande Bretagne, parle de « politisation, corruption et suppression de la science ». Sur les vaccins anti-covid, il fustige la mafia du Big pharma, mettant en cause les méthodes utilisées pour la fabrication des vaccins, avec des communiqués de presse qui ont anormalement remplacé les publications scientifiques. « *Le vaccin ne va pas nous sauver tout de suite* », titre le journal Le Monde qui relève quelques aspects de la complexité vaccinale. Certains vaccins empêcheraient de développer (les formes graves de) la maladie, mais pas d'être contagieux. On ne sait pas encore pendant combien de temps les personnes vaccinées sont immunisées. On ne sait pas non plus si les vaccins protègent contre les variants du virus. Il est à noter que le virus ne cesse de muter et que ce n'est pas la même souche qui est présente partout dans le monde en ce moment : les vaccins ne seraient pas valables universellement. Finalement, on ne sait pas à quoi correspondent les taux mirobolants de protection annoncés. L'Académie nationale de médecine française relève une faible immunité après l'injection de la première dose du vaccin", écrit-il.

Il met également en lumière les avertissements de certains spécialistes quant aux incertitudes liées aux vaccins. Il appuie ces avertissements de faits concrets. En exemple, l'infirmière qui a été la première à recevoir le vaccin de Pfizer-BioNTech aux États-Unis s'est évanouie quelques minutes plus tard, en pleine interview. "Ce n'est pas pour rien que dans les pays occidentaux, un peu plus de la moitié de la population est défavorable au vaccin anti-Covid19", écrit-il, avant de rappeler la persécution dont sont victimes les porteurs d'idées qui contrastent avec la promotion des vaccins. "Toutes les personnes qui émettent une réserve ou un avis contraire à l'idée générale sont taxés de « complotistes », de « conspirationnistes », d'« anti-vaccin » et victimes d'une délation agressive et massive par les médias et dans les réseaux sociaux qui tendent à censurer les publications non favorables. Des documentaires comme Hold Up et Plandemic sont immédiatement censurés. Le Pr Foutillan a été conduit dans un hôpital psychiatrique. Le Professeur Christian Perronne s'est vu enlever une grosse partie de ses prérogatives pour « propos publics déplaisants ».», souligne-t-il. Dans pareilles conditions, il nous paraît sensé et utile de partager les doutes légitimes de Jean Emmanuel Konvolbo, et d'interpeller les autorités politiques et l'opinion publique sur l'opportunité de la vaccination contre le Covid-19.

Lire l'extrait choisi de la tribune de l'Abbé Jean Emmanuel Konvolbo

La crise de confiance vis-à-vis de l'OMS et des gouvernants occidentaux

Une crise de confiance plus grave est née au niveau mondial vis-à-vis des milieux scientifiques et de la presse à la faveur de la Covid-19. En effet, il y a constamment eu un flux d'informations contradictoires de spécialistes de tous pays, si bien que le citoyen profane ne sait pas à quel saint se vouer. Le débat a principalement porté sur les mesures barrières, les restrictions des libertés individuelles (confinement, etc.), le traitement par l'hydroxychloroquine et enfin le vaccin.

La prise en charge des personnes testées positives à la Covid-19 a été une préoccupation majeure dès le début de la pandémie. Des conclusions d'études menées en Chine montraient que l'hydroxychloroquine associée à d'autres médicaments (l'azithromycine notamment), accélère la guérison et fait baisser énormément le taux de mortalité chez les patients, surtout s'il est administré assez tôt. Toutefois, cette piste a été l'objet de controverses. Certaines voix considèrent que l'hydroxychloroquine est sans effet dans le traitement de la Covid-19, et même qu'il aurait des effets secondaires très sévères. Pourtant la molécule est largement utilisée dans le monde depuis des décennies, vendue à faible coût, sans ordonnance, notamment dans le traitement contre le paludisme.

La publication dans le grand journal mondial The Lancet d'une étude défavorable à cette molécule le 22 mai 2020 a entraîné la suspension des essais cliniques par l'OMS et son interdiction dans la plupart des pays occidentaux pour le traitement de la Covid-19 uniquement. Deux semaines plus tard, le Lancet est obligé de rétracter cette étude, de nombreux experts mondiaux ayant estimé qu'elle manque de sérieux dans la méthodologie et dans l'intégrité des données. Comment cette étude grossière a-t-elle pu paraître dans le Lancet et emballer l'OMS et les gouvernements occidentaux ?

En France, du jour au lendemain (25 mars 2020), l'hydroxychloroquine ne pouvait être prescrit en cas de Covid-19 que pour les patients hospitalisés atteints de formes graves, donc à un moment où il ne peut être efficace. Les médecins de médecine libérale ne pouvaient pas donner de prescription aux malades : concrètement, on devait les laisser mourir. Les personnes âgées dans les maisons de retraites qui seraient contaminées n'avaient droit qu'à du Rivotril, pour calmer la douleur et ... mourir. Pendant ce temps, le Remdésivir, qui n'était pas encore disponible sur le marché et dont les effets secondaires sont plus prononcés avait la bénédiction de l'Union européenne et des États-Unis. Pourquoi cette cruauté ? Toujours est-il que le grand nombre de morts sert à justifier l'introduction du vaccin.

Aux États-Unis, Donald Trump a camouflé sa position en approuvant d'abord publiquement l'hydroxychloroquine contre les indications du FDA, l'agence chargée du contrôle des médicaments. Plus tard, il a commandé le Remdésivir en grande quantité.

Un journal commente : « Le mois d'octobre a été particulièrement favorable pour Gilead Sciences, le grand fabricant d'antiviraux dont le siège est à Foster City, en Californie. Le 8 octobre, la société a signé un accord pour fournir à l'Union européenne son Remdésivir médicamenteux comme traitement du COVID-19 – un accord d'une valeur potentielle de plus d'un milliard de dollars. Deux semaines plus tard, le 22 octobre, la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a approuvé l'utilisation du Remdésivir contre le coronavirus pandémique SARS-CoV-2 aux États-Unis – le premier médicament à recevoir ce statut. Les décisions de l'UE et des États-Unis ouvrent la voie au médicament de Gilead sur deux marchés majeurs, tous deux avec une flambée des cas de COVID-19.

Mais les deux décisions ont déconcerté les scientifiques qui ont suivi de près les essais cliniques du Remdésivir au cours des 6



derniers mois. [...] Finalement, le 15 octobre la quatrième et plus grande étude a livré ce que certains croyaient être un coup de grâce : l'essai Solidarité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a montré que le Remdésivir ne réduit ni la mortalité ni le temps de guérison des patients infectés par la COVID-19.»

Commentant la gestion de l'épidémie dans le monde et particulièrement en Grande Bretagne, l'éditorialiste du British Medical Journal parle de « politisation, corruption et suppression de la science » .

Le Professeur Didier Raoult, qui est expert mondial des maladies infectieuses et le plus éminent dans ce domaine en France a toujours défendu l'utilisation de l'hydroxychloroquine dans son pays. Il a régulièrement fait l'objet de délations dans les médias. L'histoire montre qu'il avait raison : à Marseille où il exerce, il y a eu le plus faible taux de mortalité due à la Covid-19 en France. Le Professeur Raoult pointe du doigt les conflits d'intérêts comme facteur majeur ayant biaisé les décisions politiques dans cette crise. Il s'agit d'importantes sommes d'argent ou d'avantages en nature (frais d'hôtel, petit-déjeuner, rémunération d'expert ou de consultant, prise en charge d'un voyage...) reçus par des médecins, des organes de presse, les institutions internationales, des politiciens, de la part des grands fabricants de médicaments et qui remettent en cause leur partialité dans leur prise de position. Il a été démontré que lorsqu'une étude était financée par Big Pharma (nom donné à l'ensemble des grandes firmes pharmaceutiques), elle était défavorable à l'hydroxychloroquine dont le coût est négligeable, et favorable au Remdésivir de Gilead. Lorsque l'étude était indépendante, des résultats inverses étaient observés.

Dans cette affaire, l'OMS a également montré qu'elle était le jouet des États-Unis, son plus grand contributeur avec plus de 400 millions de dollars par an. En mi avril, Donald Trump a annoncé la suspension des financements par les États-Unis parce que l'organisation onusienne n'avait pas adopté une position dure contre Pékin avec qui il y a eu une joute diplomatique sur l'origine et l'alerte initiale sur la propagation du virus.

Il est important d'avoir cela à l'esprit car ce sont les mêmes acteurs qui sont au devant du débat sur les vaccins, avec en arrière plan leurs conflits d'intérêts.

Le vaccin en question

Il n'est pas correct de parler de vaccin au singulier contre la Covid-19. En effet, depuis plusieurs mois, les grands laboratoires de médicaments se sont lancés dans une course pour mettre au point un vaccin, processus qui dure ordinairement environ 10 ans. Mais pour la Covid-19, un an après son avènement, il y a plusieurs vaccins en tests, et certains sont en train d'être utilisés à grande échelle, les procédures pour leur homologation ayant été accélérées.

Certains vaccins emploient des méthodes traditionnelles, d'autres une technologie nouvelle dite à ARN messager. C'est la première fois qu'ils sont utilisés à grande échelle chez l'homme, précipitamment, et cela suffit à faire frémir les souris de laboratoire. Ce sont ces vaccins à ARN messager qui sont surtout discutés, puisque commandés en masse par les États-Unis et l'Union européenne. Les discours officiels se veulent rassurants : toutes les garanties de sécurité ont été prises et les laboratoires annoncent des taux de protection de l'ordre de 90% ou plus. Le problème est que les vaccins ont été pré-commandés depuis longtemps par centaines de millions de doses à des coûts exorbitants, alors que la recherche n'était qu'à ses débuts. Dans ce contexte, y a-t-il d'autre issue – et même d'autre objectif – que de les valider et de les faire accepter par tous ?

L'espoir sur ces vaccins a été quotidiennement médiatisé sur la base de communiqués de presse des grands laboratoires, sans publication scientifique. Et on sait par exemple que Pfizer a déjà fait l'objet d'amende pour publicité mensongère. Le Professeur Eric Caumes s'est pendant longtemps montré très réservé par rapport à cette approche. À la publication du rapport de Pfizer, il déclare dans Le Parisien : « Je n'ai jamais vu une fréquence aussi élevée d'effets indésirables pour un vaccin ! en dehors des réactions minimes, d'autres effets indésirables sont recensés à des taux relativement élevés surtout chez les jeunes et après la deuxième dose ». Quelques semaines plus tard, le Professeur s'est fait vacciner. Aurait-il cédé aux réactions négatives subséquentes à ses propos ?

Même Alain Fischer, très favorable au vaccin et proche du gouvernement français reconnaît devant l'Assemblée nationale qu'il y a quelques incertitudes : « Le recul à ce jour pour l'évaluation sur la sécurité et l'efficacité de ces vaccins ne dépasse pas 2 à 3 mois. C'est encore bref, même si c'est très significatif. Les données ne sont pas encore complètes non plus pour savoir jusqu'à quel point ces vaccins sont efficaces chez les personnes les plus à risque (les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques). Enfin, dernier point qui est critique mais dont la solution prendra du temps, c'est de savoir si le vaccin d'une part protège l'individu vacciné contre l'infection et espérons-le, contre l'infection grave, mais aussi protège contre la transmission [du virus]. Il faudra plusieurs mois probablement pour avoir ce dernier type d'information. »

« *Le vaccin ne va pas nous sauver tout de suite* », titre le journal Le Monde qui relève quelques aspects de la complexité vaccinale. Certains vaccins empêcheraient de développer (les formes graves de) la maladie, mais pas d'être contagieux. On ne sait pas encore

Suite à la page 7

Procès en destitution de Donald Trump: 45 sénateurs républicains votent contre

Les sénateurs américains ont prêté serment, mardi 26 janvier, en tant que jurés dans la perspective du procès de Donald Trump. Celui-ci débutera dans deux semaines pour laisser le temps à l'ancien président de préparer sa défense, et à la Chambre haute de confirmer la nomination des membres du cabinet de Joe Biden. Mais des questions de procédure voient le jour.

Il faudrait que dix-sept républicains se rangent aux côtés des démocrates pour que Donald Trump soit condamné à l'issue de ce procès. Mais peu d'élus de ce parti vont oser défier l'ancien locataire de la Maison Blanche, toujours très populaire au sein de l'électorat conservateur. C'est en tous cas ce qu'indique un vote de procédure le mardi dernier.

Debout, la main droite levée, les sénateurs jurent de servir la justice de manière impartiale pendant le procès en destitution. Mais à peine son serment prononcé, Rand Paul, élu du Kentucky, conteste la procédure.

Trump, un « un citoyen privé »

« Depuis midi, mercredi dernier, Donald Trump n'occupe aucune position listée dans la Constitution. C'est un citoyen privé. Je dépose donc une objection. Cette procédure viole la Constitution et n'est pas conforme. »

Chuck Schumer, chef de la nouvelle majorité démocrate, rétorque immédiatement : « La théorie selon laquelle la destitution d'un ancien responsable est anticonstitutionnelle est complètement erronée, quelle que soit l'analyse : du point de vue du contexte constitutionnel, de la pratique historique, et du sens commun le plus basique. »

L'objection de Rand Paul est soumise au vote : 45 républicains sur 50 le rejoignent pour

contester la légalité du procès de Donald Trump. Parmi eux, Mitch McConnell qui a pourtant reconnu la responsabilité de l'ex-président dans les émeutes du Capitole. Seuls cinq élus républicains ont rallié les démocrates. Il en faudra 17 pour obtenir la condamnation du président à l'issue du procès. Cela semble de plus en plus improbable.

Le sénateur qui va présider le procès Trump brièvement hospitalisé

Le sénateur démocrate Patrick Leahy, qui sera chargé de présider le procès en destitution de Donald Trump au Sénat américain, a été brièvement hospitalisé mardi après avoir indiqué ne pas se sentir bien.

« Après avoir reçu les résultats des tests et après avoir été examiné, le sénateur Leahy est maintenant rentré chez lui. Il est impatient de se remettre au travail », a déclaré son porte-parole dans un communiqué.

Le sénateur, âgé de 80 ans, venait de présider à Washington, d'une voix fatiguée, la prestation de serment des sénateurs qui feront office de jurés lors du procès, prévu à partir du 9 février, de l'ex-président accusé « d'incitation à l'insurrection » dans l'assaut meurtrier du Capitole, le 6 janvier.

rfi.fr

Ghana: l'ancien président Jerry Rawlings enterré avec les honneurs

Au Ghana, les obsèques nationales de Jerry Rawlings ont finalement eu lieu mercredi matin 27 janvier dans la capitale. L'ancien président du Ghana, grande figure du panafricanisme, est mort le 12 novembre dernier. Les deux principaux partis du pays ont enterré la hache de guerre le temps d'une cérémonie d'hommage.



Funérailles de Jerry Rawlings, sur la place de l'Indépendance à Accra (Ghana)

C'est en musique et en grande pompe que le Ghana a enterré ce matin son ancien président, qui recevait des funérailles d'État après trois jours d'hommages nationaux. La cérémonie funéraire a eu lieu sur la place de l'Indépendance d'Accra, en présence des hauts dignitaires de l'État et de la famille du défunt. Sa fille Amina a ému l'assistance en déclamant un hommage écrit par sa mère, Nana Agyeman-Rawlings. Celle-ci partageait la vie de l'ancien président depuis plus de 43 ans. « Nous croyions l'un en l'autre, et en nos rêves de faire du Ghana un pays dont nous pourrions tous être fiers. J'ose dire que nous n'avons pas fait un mauvais travail. Nous étions une équipe qui se battait pour transformer un État failli en un État qui offrait à tous des espoirs de prospérité. Tu as fait de ton mieux, et j'ai joué mon rôle à ma façon. Tu disais toujours que tu n'avais pas besoin de titres pour te définir. Tu restes donc le lieutenant d'aviation, Jerry John Rawlings. »

Sa fille Zanetor Agyeman-Rawlings,

députée du parti créé par son père, le NDC, a également salué un homme de poigne, qui a gouverné le Ghana pendant près de vingt ans. « Tes épaules étaient fortes, assez fortes pour supporter le poids qui pesait sur elles. Tu connaissais ton objectif, et tu l'as accompli. Tu n'as jamais faibli. Courageux et audacieux à tous points de vue, tu es resté fidèle à l'essence de ce que tu étais, jusqu'à ton dernier jour. » Après la cérémonie qui s'est poursuivie toute la matinée, Jerry Rawlings a été enterré au cimetière militaire d'Accra, dans un cercueil drapé aux couleurs du Ghana.

Une trêve politique éphémère

Cela faisait trois mois que les deux principaux partis du Ghana se disputaient l'héritage de Jerry Rawlings. Le parti d'opposition NDC accusait notamment le parti présidentiel NPP de les déposséder de leur fondateur en organisant des funérailles d'État. Mais pour la cérémonie funéraire de Jerry Rawlings, les querelles se sont tues.

BALLADES LITTÉRAIRES

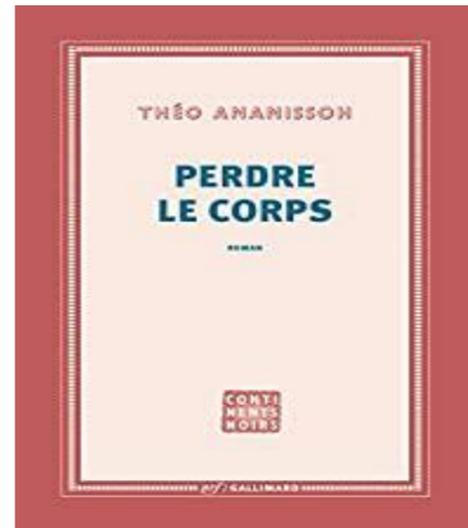
Vient de paraître «Perdre le corps» de Théo Ananissoh

B. WELLA

Le prolifique écrivain togolais Théo Ananissoh extériorise encore une fois son immense talent d'écrivain. L'auteur de "Délikatessen", "Ténèbre à Mid", "Un reptile par habitant" pour ne citer que ceux-ci vient de publier aux Éditions Continents Noirs de Gallimard "Perdre le corps", un roman qui a pour terrain d'actions le Togo, pays très cher à Théo Ananissoh qui vit en Allemagne. "Amour, machiavélisme, diversité de caractères humains nourrissent et animent cet énième livre du Togolais. Le terrain est bien dénudé à la Balzac, et les personnages sont peints à tel point que le lecteur se laisse fasciner par le décodage des esprits divergents et signe sans contrainte aucune un pacte avec la fiction et le réel. Tout lecteur se laissera emporter par l'histoire et le déroulement des péripéties. Pour Léon Marc-Levy, directeur du club "La cause littéraire", "Théo Ananissoh continue à tracer son sillon sur les terres africaines, son Togo natal, pour y dénicher des personnages hauts en couleurs, des femmes vives et séduisantes, des hommes souvent paumés et prêts à se laisser glisser dans des combines dont ils auront bien du mal à se sortir. Théo est, sans aucun doute l'une des plus belles plumes africaines d'aujourd'hui, l'un des peintres les plus exigeants de cette terre d'Afrique que la désolation ne cesse de harceler."

Résumé du livre

Jean Adodo, 56 ans, revient chez lui à Lomé après une trentaine d'années passée en



Suisse. Il voit souvent passer un jeune voisin, Maxwell Sitti, 28 ans. Il l'invite un jour et lui fait une proposition inattendue: courtiser Minna, 25 ans, contre une forte rétribution. Jean Adodo explique que c'est parce qu'il ne veut plus poursuivre sa liaison avec Minna. Max Sitti, quand il voit Minna en tombe amoureux et découvre peu après, qu'en réalité Jean Adodo et Minna se connaissent à peine de vue. Pourquoi alors cette mise en scène de la part de Jean? Quelles intentions se cachent derrière cela? "Perdre le corps" est vivement recommandé aux mordus de la belle lecture.

CONSEILS SANTE

Les 6 signes avant-coureurs d'un AVC à surveiller

Les accidents vasculaires cérébraux sont extrêmement dangereux. Il faut donc rester vigilant et consulter un médecin dès que l'on constate l'un de ces signes avant-coureurs. Chaque année, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) font de nombreuses victimes. Il s'agit d'une obstruction ou d'une rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau à cause d'un caillot de sang. A ce moment-là, les cellules ne vont plus être irriguées et approvisionnées en oxygène et vont commencer à décliner. Cela aura des conséquences graves sur le corps et il faudra rapidement recevoir des soins. Si les AVC semblent apparaître soudainement, il se peut que certains signaux qui surviennent environ un mois avant.

Faiblesse ou engourdissement du corps

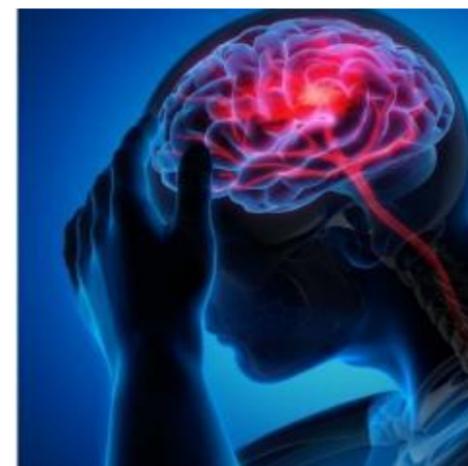
Cela se témoigne dans le visage, les bras et les jambes. En général, cela ne concerne que le côté droit ou gauche du corps parce que l'AVC touche un seul hémisphère du cerveau. Ainsi l'un des signes qui peut alarmer est celui d'un sourire qui semblera plus faible d'un côté de la bouche ou encore un engourdissement dans le bras.

Évanouissements

Les autres facteurs alarmants peuvent être des vertiges, des évanouissements et même des pertes de connaissance.

La vision

Il peut arriver qu'avant un AVC, des problèmes de vision soudains se déclenchent. On peut voir trouble, avoir une sensation d'éblouissement ou même perdre la vue des couleurs ou en arriver à la cécité.



Maux de tête

Parfois, des maux de tête très violents et inattendus peuvent frapper. Ils peuvent être tellement intenses qu'ils sont accompagnés de vomissements.

Perte de coordination

Avant un AVC, il se peut que l'on soit subitement étourdi, que l'on n'arrive plus à bouger comme d'habitude. Cela peut toucher une partie du corps bien précise ou son ensemble. Il se peut aussi qu'une difficulté à parler ou à trouver ses mots se manifeste.

Être essoufflé

Dans certains cas, être essoufflé dans une situation où vous n'avez pas l'habitude de l'être peut aussi être un indice.

Freinons la propagation du Coronavirus
Portons les bavettes, lavons-nous régulièrement les mains à l'eau et au savon, toussons dans le coude...

Toutes les combinaisons des quarts de finale du CHAN Total Cameroun 2020

Les affiches des quarts de finale du Championnat d'Afrique des Nations Total, Cameroun 2020 sont désormais connues après la qualification de la Guinée et de la Zambie mercredi soir. Les Togolais le savent, leurs Eperviers sont éliminés au terme d'un dernier match de poule où un nul les qualifiait. Ils ont subi un lamentable échec devant le Rwanda après avoir mené par deux fois au score. Bérézina!



La Guinée et la Zambie, derniers pays qualifiés pour les quarts de finale

En tout cas, huit nations seront au rendez-vous du Final 8 de la compétition. La Guinée a rejoint la phase à élimination directe après avoir tenu la Tanzanie à un match nul 2-2 à Douala pour terminer premier du groupe D avec cinq points, grâce à une meilleure différence de buts sur la Zambie qui a terminé deuxième après un match nul et vierge avec la Namibie à Limbé. Les deux pays rejoindront le tenant du titre, le Maroc, le Mali, le Congo, le Rwanda, le Cameroun et la République démocratique du

Congo pour disputer les quarts de finale. Deux jours de repos sont prévus avant la suite du tournoi réservé exclusivement aux footballeurs évoluant dans leurs ligues nationales. Les quarts de finale débiteront samedi lorsque le Mali sera opposé au Congo à Yaoundé tandis que la RD Congo affrontera le Cameroun au stade Japoma de Douala. Dimanche, le Maroc sera face à la Zambie à Douala au stade de la réunification tandis que la Guinée et le Rwanda s'affronteront au stade de Limbé.

Football: Kolo Touré obtient la licence UEFA Pro et devient entraîneur

Kolo Touré, champion d'Afrique 2015 avec les Éléphants de Côte d'Ivoire, se reconvertisse en entraîneur international en décrochant la prestigieuse Licence UEFA Pro.

L'actuel entraîneur adjoint de Leicester qui a obtenu la Licence A en 2018, après la Licence B quelques mois plus tôt, vise désormais le Master International Player (MIP) qui consacre l'aptitude de son titulaire à exercer les fonctions de manager en administration du football.

"J'envisage de passer le maximum de diplômes pouvant me permettre de disposer de suffisamment d'atouts pour exercer dans tout ce qui concerne le football, notamment la gestion des clubs, les médias, la santé etc", précise Kolo Touré. Cette bonne nouvelle pour la famille Touré intervient alors que Yaya Touré, jeune frère de Kolo Touré, sans club depuis son départ de Qingdao Huanghai FC (D2 Chinoise) en novembre



Kolo Toure

2019, a lui aussi annoncé avoir entamé sa formation d'entraîneur en Europe, il y a quelques semaines.

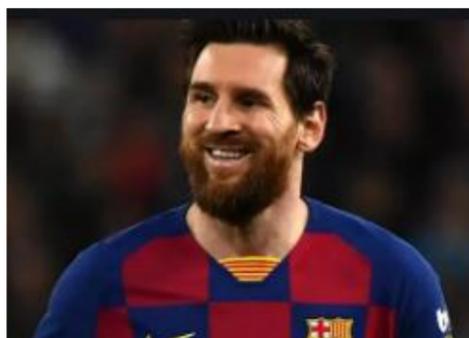
Messi, « le psg tient la corde »

Selon le journaliste de Canal + Geoffroy Garétier, le Paris Saint-Germain est bien en pole position pour accueillir Lionel Messi l'été prochain.

Quel sera le deuxième club européen de Lionel Messi si le virtuose argentin quitte Barcelone ? A six mois du terme de son contrat, le feuilleton s'intensifie. Si Manchester City semblait tenir la corde l'été dernier - Messi y aurait retrouvé son mentor Pep Guardiola -, c'est aujourd'hui le Paris Saint-Germain qui aurait une longueur d'avance.

Plusieurs éléments le laissent croire : Messi aurait commencé à prendre des cours de français, déjà. Et son épouse devrait avoir son mot à dire pour trancher parmi les destinations possibles s'il ne rempile pas en Catalogne.

Le journaliste de Canal + Geoffroy Garétier est très clair sur ce dossier. En cas de départ, c'est bien le projet du Paris Saint-Germain qui



serait privilégié par la Pulga. « Sa femme aussi aura son mot à dire dans son choix, et entre Paris et Manchester, Paris tient la corde », a-t-il expliqué dans l'émission Late Football Club, lundi dernier.

Efficacité des vaccins anti-covid : les doutes légitimes et l'interpellation de l'Abbé Jean Konvolbo

Suite de la page 5

pendant combien de temps les personnes vaccinées sont immunisées. On ne sait pas non plus si les vaccins protègent contre les variants du virus. Il est à noter que le virus ne cesse de muter et que ce n'est pas la même souche qui est présente partout dans le monde en ce moment : les vaccins ne seraient pas valables universellement. Finalement, on ne sait pas à quoi correspondent les taux mirobolants de protection annoncés. L'Académie nationale de médecine française relève une faible immunité après l'injection de la première dose du vaccin et demande de ne pas différer l'injection de la seconde.

Le Professeur Luc Montagnier, célèbre découvreur du virus du SIDA, prix Nobel de médecine 2008 affirme qu'au stade actuel, les effets des vaccins à ARN sont imprévisibles. Ils pourraient provoquer des cancers. On ne sait pas ce qui va se passer pour les générations futures après les vaccinations. Il réconforte que l'on ne délaisse pas les efforts pour la prise en charge des personnes contaminées et les recherches sur les traitements.

Le Professeur Alexandra Henrion-Caude, généticienne spécialiste de l'ARN, trouve que c'est « pure folie » que d'administrer ce type de vaccin « génétique expérimental » à des sujets sains. « C'est inconcevable compte tenu de la versatilité de l'ARN d'être capable d'interagir avec une foultitude de molécules, d'être coupé en petits bouts qui peuvent faire plein de choses. » Elle précise que l'essai de Pfizer se termine en 2022. Toute personne qui serait vaccinée actuellement avec le vaccin de ce laboratoire est donc un cobaye. Selon elle, le risque que l'ARN puisse intégrer notre ADN et transmis à la descendance est bien réel et connu, même si c'est dénié. C'est la raison pour laquelle dans le protocole de Pfizer, on traite les sujets porteurs du rétrovirus VIH qui donne la reverse-transcriptase à part, et l'on exige l'utilisation d'un moyen de contraception très efficace.

Le Dr Michael Yeadon, ancien chef du département de recherche sur les maladies respiratoires chez Pfizer, et le Dr Wolfgang Wodarg, pneumologue et ancien chef du département de santé publique d'Allemagne, ont déposé le 1er décembre 2020 auprès de l'EMA, l'Agence européenne des médicaments responsable de l'approbation des médicaments à l'échelle de l'UE, une demande de suspension immédiate de toutes les études sur le vaccin CoV-2 contre le SRAS, en particulier l'étude BioNTech/Pfizer sur le BNT162b. Ils évoquent entre autres la possibilité d'une stérilité à durée indéterminée chez les femmes vaccinées suite à la production d'anticorps contre les protéines de

pointes du SRAS-CoV-2 qui contiennent des protéines homologues de la syncytine essentielles à la formation du placenta. Ils soulèvent également la possibilité de décès quelques temps après la vaccination.

En plus de ces avertissements, il y a des faits concrets : l'infirmière qui a été la première à recevoir le vaccin de Pfizer-BioNTech aux États-Unis s'est évanouie quelques minutes plus tard, en plein interview. Des chercheurs du Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis ont relevé 2,79% d'incidents après 5 jours de vaccination dans ce pays qui empêchent les personnes vaccinées d'accomplir leurs activités quotidiennes normales, de travailler ou qui nécessitent des soins auprès d'un médecin ou d'un professionnel de la santé. Ce taux d'incidents est largement supérieur au taux de létalité observé un peu partout en Amérique et en Europe (0,05% pour la France).

Tout laisse à croire qu'il faut beaucoup de prudence lorsqu'il s'agit du vaccin contre la Covid-19. Pour mémoire, le vaccin contre H1N1 lancé en France 2009 après avoir suivi tout le processus de validation est retiré du marché en 2010 après que 5 360 000 de personnes aient reçu la première dose et seulement 563 000 la seconde dose. Des cas de narcolepsie, de cataplexie, et de syndrome de Guillain-Barré ont été observés plusieurs mois après le début des vaccinations et il a fallu deux ans pour que le gouvernement français établisse officiellement le lien entre ces troubles et le vaccin.

Ce n'est pas pour rien que dans les pays occidentaux, un peu plus de la moitié de la population est défavorable au vaccin anti-Covid19. Emmanuel Macron a dû renoncer à son projet d'obliger tous les français à se faire vacciner. Il a cependant initié un projet de loi qui permet au premier ministre de refuser l'accès à certains lieux et services à ceux qui ne seraient pas vaccinés. Cela pourrait être appliqué à l'accès aux écoles, aux transports en commun, etc. Beaucoup dénoncent un échec de la démocratie, une dictature qui ne dit pas son nom.

Dans le même sens, on a constaté que toutes les personnes qui émettent une réserve ou un avis contraire à l'idée générale sont taxés de « complotistes », de « conspirationnistes », d'« anti-vaccin », et victimes d'une délation agressive et massive par les médias et dans les réseaux sociaux qui tendent à censurer les publications non favorables. Des documentaires comme Hold Up et Plandemic sont immédiatement censurés. Le Pr Foutillan a été conduit dans un hôpital psychiatrique. Le Professeur Christian Perronne s'est vu enlever une grosse partie de ses prérogatives pour « propos publics déplaisants ». Quant au Professeur Raoult, on se demande comment il fait pour tenir depuis le début.

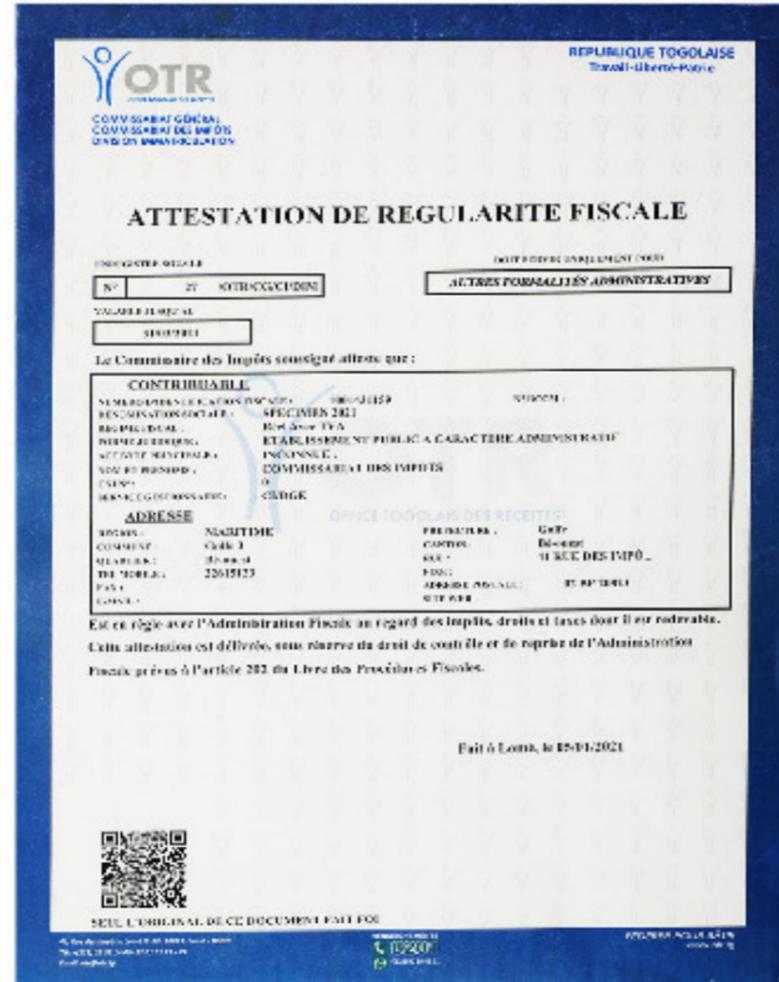
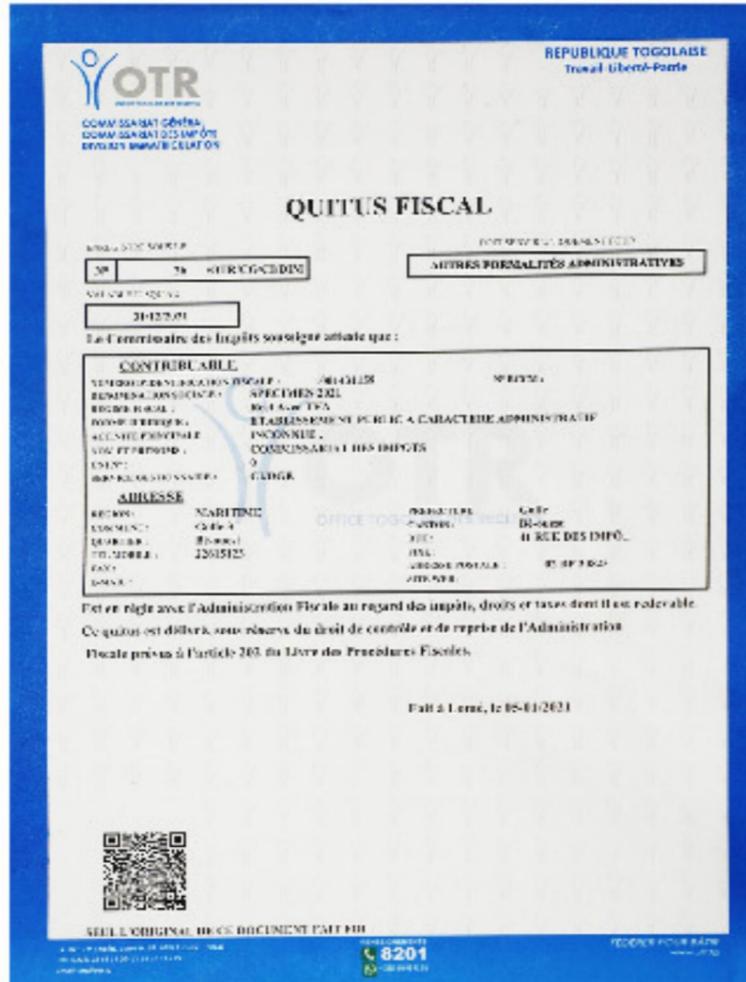
A partir du 1^{er} janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois



Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.
- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

- des marchandises importées par des contribuables inactifs ;
- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg



Récépissé N°0445/12/01/2012
Siège Social: Sanguera, non loin de l'église catholique Assiko
Edité par l'Agence de communication Sympho Vision
Contacts: 90 38 36 16 / symphonie2012@outlook.com

Directeur de Publication
Yves GALLEY
90 38 36 16 / 99 66 94 91

Rédaction
Elyas PADABADI | Idrissou Faisal
Wella Bernard | Broohm Ani

Direction commerciale: Djibril Assana
Distribution: Idris Koura Mola
Directeur Artistique: René Togan
Imprimerie: Groupe de presse L'Union
Tirage : 2000 exemplaires